

Le Maire de Saint-Leu.

Le 1er juin dernier, Edouard Hagi, un grand Suisse paisible, de vingt-cinq à vingt-six ans, qui habite Taveruy, où il travaille comme ouvrier peintre, alla trouver son camarade Liétard et lui dit :

—Viens-tu avec moi, j'ai envie de me baigner, nous irons dans la forêt de Saint-Leu et nous trouverons un étang convenable.

—Je veux bien aller avec toi, répondit Liétard, mais je ne me baignerai pas, parce que j'ai mal à un pied.

Nos deux amis partent, fouillent le bois, tombent sur une sorte de petit lac charmant. Hagi se déshabille, enfila un caleçon sauta à l'eau.

Tout à coup apparaît le maire de Saint-Leu. Il n'aime pas qu'on se baigne dans ce lac, le maire de Saint-Leu, il y possède le droit de pêche, il le regarde comme sien, et il a pris, parait-il, un arrêté y interdisant les brassées. Il cria à Hagi :

—Qu'est-ce que vous fichez là, espèce de galvaudeux ?

Il n'est pas toujours poli le maire de St. Leu.

Hagi ne répond pas et continue une coupe commencée.

Le maire de Saint-Leu se fâche. Il se fâche souvent le maire de Saint-Leu. Et il prie plus fort :

—Je vous dresse procès-verbal, et si vous ne sortez pas, je vous prends vos habits.

Hagi arrive à la berge, se secoue et dit :

—Qui êtes-vous pour me parler ainsi ?

—Je suis le maire de Saint-Leu.

—Bien, je vais me r'habiller et je vous donnez mon nom.

—Trop tard gronde le maire de Saint-Leu, il saisit les vêtements de Hagi, les jette dans sa voiture qui stationnait non loin de là, et s'y lance à son tour.

Mais Hagi se précipita à la tête du cheval et s'exclama :

—Rendez-moi mes effets, vous n'allez pas me laisser comme cela.

Le maire de St-Leu s'emporte contre cette résistance. Il n'aime pas qu'on lui résiste, le maire de St-Leu. Il cingle des coups de fouet sur le dos, sur les épaules, sur le visage de Hagi, tant et tant que celui-ci abandonne le cheval qui part au galop.

Il y a des moments vous voyez où il n'est pas doux, le maire de St Leu.

Hagi n'avait plus que sa chemise et un méchant caleçon de tricot, tout déchiré, qui ne fermait pas, pour tout costume.

Son ami Liétard lui prêta sa blouse. Et ils s'en retournèrent vers le village.

En chemin, un jardinier qu'ils rencontrèrent, se gaussa de l'accoutrement du peintre. Celui-ci se sent ridicule et rougit de honte. Cependant il ne dit rien.

Au village, il emprunte une paire de pantalons à un habitant qu'il connaissait puis il se rend chez monsieur le maire.

Il entre dans le logis de ce dernier, et tandis qu'il attend, sur une chaise du corridor, il entend des rires dans la chambre voisine. C'était le maire qui contait l'aventure à ses visiteurs, ces rires commencent à lui chauffer le sang.

Bientôt le maire arrive.

—Rendez-moi mes habits, fait Hagi.

—Pas avant que je n'aie pris votre nom, galvaudeux, venez dans mon cabinet.

Hagi suit le maire et, celui-ci, en écrivant, continue à l'appeler : Galvaudeux ! Galvaudeux !

Après les coups de fouet, les moqueries du jurinier, tout cela monte au cerveau du grand garçon. Une colère aveugle le saisit. Il va à sa porte, y trouve un petit couteau, et en donne au maire plusieurs coups qui le blessent assez gravement. On accourt, on s'empare de lui, on le désarme.

Aujourd'hui, le voilà devant la cour d'assises de Versailles. Il explique les choses comme je vous les ai rapportées.

Mais M. le maire de Saint-Leu présente une version différente. A l'entendre, il aurait simplement dit à Hagi : "Je vous prie de sortir de l'eau et de me donner votre nom" ; ce ne serait qu'à cause du refus obstiné de celui-ci qu'il aurait pris les vêtements ; et, s'il lui a donné quelques coups de fouet, c'est uniquement parce qu'il craignait que son cheval, sous poussée du peintre, ne reculât et ne précipitât la voiture dans l'étang.

Une demoiselle Steinburg, une anglaise (très intime..... de pensée avec le maire, affirma plus tard l'avocat des Hagi), confirme la version du maire et ajoute qu'à ses yeux le peintre, en caleçon ouvert, était "très convenable". Les anglais, une fois sur le continent, sont larges, on le voit, en matières de convenances. Elles laissent, sans doute, leurs effarouchements à Londres pour les reprendre au retour. Seulement, Liétard, lui très fermement, combat leurs dires et affirme la vérité des explications de Hagi.

Puis notre ami Crochard prend la parole. Le maire de Saint-Leu ne fait pas peur à Crochard, comme on pense. Il se prend, le tourne et le retourne avec son habileté ordinaire, le montre-gros-icr, violent, brutal ; analyse finement l'état d'esprit de Hagi, qui, un moment, à bout de forces, perdit conscience, et demande à voix forte son acquittement.

Le jury lui donne raison.

Alors, il fait un nez, le maire de Saint-Leu, un nez !



LES BAISERS.

Voler un baiser, c'est justice ; acheter un baiser, c'est stupidité ; deux filles qui s'embrassent, c'est du temps perdu ; ne pas s'embrasser du tout, c'est de mauvais goût ; deux hommes qui s'embrassent, c'est contre nature ; embrasser la main ou le bout du doigt, c'est du platonisme outré ; embrasser sa sœur, c'est indispensable ; embrasser sa femme, c'est une punition ; embrasser un enfant, c'est un détour, un prétexte, un regret de ne pouvoir embrasser la mère, même quand le mari n'est pas là ; embrasser un bébé au cou de sa maman, c'est pour qu'il ne répète rien à papa, ou c'est un saut-conduit, une évaison en cas de surprise brusque, visite inattendue.

Embrasser une veuve, c'est quelquefois du dévouement ; — un poteau, c'est de la surprise ; — une porte fermée, c'est du désappointement.

Embrasser sa femme de chambre, c'est dangereux ; — sa carrière, c'est sérieux ; — sa mère, c'est de tous les baisers, le plus pur.

Embrasser sa fiancée, c'est tout prémédité ; — une tante riche et vieille, c'est de l'hyppocrisie ; — une jolie cousine à la fleur de l'âge, c'est une friandise ; — la femme d'un autre, c'est excellent et parfait, mais nuisible.

Embrasser une morte, c'est le froid baiser d'une chaude imagination ; — trois filles le même jour, c'est plus que la paire ; — une fille que son père surveille, cela vous fait sauter la barrière ; et enfin embrasser sa belle-mère, c'est si rare !

LE CADEAU D'UN PAYSAN COUTE CHER.

CONTE TURC.

Un jour chez le hodjâ arrive un paysan qui lui fit présent d'un lièvre. Il est reçu avec honneur et prévenance et du lièvre on fait un souper.

La semaine suivante, le paysan se présente de nouveau ;

—Qui es-tu ?

—Je suis l'homme qui vous a apporté un lièvre.

On l'accueille de rechef.

Quelques jours après c'est un groupe d'individus qui pénètrent chez le hodjâ et lui demandent l'hospitalité.

—Qui êtes-vous ?

—Nous sommes les voisins de l'homme qui vous a apporté un lièvre.

Puis c'est une troupe qui se présente :

—Qui êtes-vous ? demanda encore le hodjâ au chef de la bande.

—Nous sommes les voisins des voisins de l'homme qui vous a apporté un lièvre.

—Soyez les bienvenus.

Le hodjâ a bientôt fait placer devant chacun d'eux une tasse d'eau claire.

C'est un repas, se disaient-ils à l'aspect d'un "met si nouveau".

Ceci, dit le hodjâ, c'est la sauce du lièvre.

Il se peut que ce conte soit turc, mais il n'en est pas moins connu dans les campagnes de France sous la forme que voici :

Un paysan apporte une poule à son curé. Le curé l'invite à sa table. Huit jours après, c'est un autre paysan qui se présente à la cure, mais cette fois les mains vides.

—Qui êtes-vous et que voulez-vous ?

—Monsieur le curé, je suis le frère de l'homme qui vous a donné une poule.

—Asseyez-vous.

Il arriva ainsi toute une kyrielle, de cousins, de voisins etc., qui venaient chaque jour manger la soupe au presbytère, si bien qu'à la fin, le curé impatient fit servir par sa bonne au dernier visiteur, qui n'était autre "qu'un parent du cousin du neveu du beau-frère de l'homme à la poule, une large écuelle d'eau chaude.

Il fit la grimace.

—Qu'est-ce ! dit-il à la bonne.

—C'est le parent du cousin du neveu du beau-frère du bouillon de la poule.

UN FROID DE L'AN DERNIER.



—J'ai un terrible rhume de cerveau ; je crois que ça provient de fraîcheur aux pieds.
—Oh ! vrai. Vous avez dû vous mouiller les pieds l'an dernier.

Rébus Illustré

AVIS : Les devineurs sont priés d'adresser leurs lettres comme suit :

Passépartout
—Rébus illustré—
Sorel, P. Q.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS :

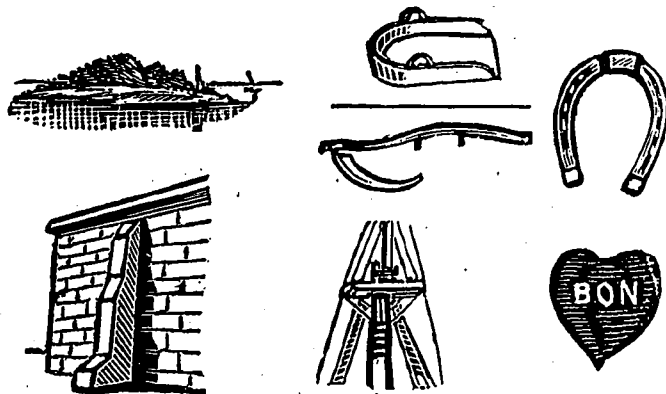
Le temps est très doux cet hiver.

ONT RÉPONDU.

L. E. D. Mayer, Montréal, Claudia Lizotte, Roberval ; Melles. Clothilda et Isabella, François-Xavier, St. Jean Chrysostome ; Joséphine Pelletier, Village des Aulnaies ; Héliogabale Lucadecrou-piriounaupispustourfibecologic, Lévis ; Arthur Lord, Montréal ; Geo. Couture, Lawrence, Mass. ; Ulric St. Pierre, Odilon Lapointe, Manchester ; J. Bte. Guillaume, God. Hamel, Pierre Massicotte, Theophile Dubé, Pierre Couche-toi, Joseph Jette-toi-à terre, Hilaire Enculbutant, Cadelie Peruce, James Mouche-toi, Oct. Dionne, Joséphine Belf, Emma Belle-Croute, Jane Trouffignon, Hermine, Josette, St. Jean des Chaillons ; Alphonse Guérette, Lévis ; Delle Marie-Louise Thomas, Laprairie ; Nique Douille, Sainte-Anne ; Florida Paquet, Montréal ; Catherine Margoulette, St. André ; Louis Gagnon, Salem, Mass. ; Dame A. J. Martin, Montréal ; Cacherelle Hélène, Lévis ; M. O. T. St. Pierre ; Adrienne et Rose-Aimée, St. Joseph ; J. Bte. Titcine, Montréal ; Anysie et Orise, St. Joseph ; Joseph Cherri, St. Hyacinthe.

Note de la rédaction.—Nous serions heureux de recevoir les définitions de M. Louis Ringuet, Lévis, à propos des dérivés ou plutôt des mois fo més par "Passépartout."

REBUS N° 27.



UN HOMME-PHENOMÈNE.

Atlanta, capitale de la Georgie (Etats-Unis d'Amérique), compte dans ses murs, à supposer qu'elle en ait, un homme qui a un œil bleu foncé et un œil gris-clair.

Ce n'est encore rien. Sans être aussi peu rare que chez le chat, une différence de coloration des deux yeux n'est pas, dans notre espèce, une singularité phénoménale. Voici le plus curieux.

De l'un le ses yeux l'homme est diurne, il est nocturne de l'autre : nocturne par le bleu qui ne voit pas pendant le jour, diurne par le gris qui ne voit pas pendant la nuit.

Ce n'est pas tout encore. Les oreilles se partagent comme les yeux la durée du nyctéméron ; seulement, leurs attributions sont inverses : l'oreille qui est du côté de l'œil nocturne (le bleu) n'entendant que le jour, et celle qui est du côté de l'œil diurne (le gris) n'entendant que la nuit.

Enfin le sujet ne s'est aperçu de tout cela que depuis peu de temps.

BEAUTÉ DE LA RACE HUMAINE.

Un des employés auxiliaires, chargé du recensement, s'est amusé à faire une bizarre statistique, celle des infirmités de Paris.

Il y a, à Paris, en chiffres ronds :
Quatorze cents cinquante bossus ;
Douze cents invalides auxquels manque une jambe ;
Cent cinquante culs-de-jatte ;
Cinquante malheureux dénués de nez ;
Quatre mille huit cents aveugles ;
Total : huit mille sept cents cinquante éclopés, soit environ un deux cent cinquantième de la population de Paris.

Un jeune fauve vient gémir chez le parfumeur :

—Votre pommade ne fait rien repousser du tout. Voyez ma tête.

Le marchand examine avec intérêt le cuir non chevelu de son client :

—Estimez-vous heureux, monsieur. Sans ma pommade, vos cheveux repoussaient... blancs !



AVIS

Nous prenons la liberté d'informer nos amis et agents locaux des Etats-Unis du départ de M. Auguste Bouesnel, de Montréal, qui est notre seul AGENT GÉNÉRAL autorisé à prendre et à collecter des abonnements dans les divers centres américains qu'il se propose de visiter.

Nous offrons bien cordialement à nos amis nos remerciements anticipés pour les bons services qu'ils voudront bien rendre à notre AGENT GÉNÉRAL afin de lui faciliter sa tâche

ROUILLIARD & CIE
Sorel, P. Q.

PASSEPARTOUT
PUBLIÉ PAR
ROUILLIARD & CIE.
Editeurs-Propriétaires
Abonnement.....\$1.50 par année
BLOC-BRUNSWICK
SOREL.